



L'intéressement de l'injustice ! Infra, EIC : nous valons 3 fois moins qu'à Voyageurs ?

536 € bruts ... Voilà ce que les accords d'intéressement et leurs avenants signés par la CFDT et l'UNSA ont permis aux cheminot-e-s de SNCF Réseau de toucher au titre de 2023. 536€ alors que Voyageurs va toucher 1340€ et que Gares & Connexion va annoncer 1400€ ... Pour SUD-Rail, les cheminot-e-s de SNCF Réseau ne sont pas moins méritant-es que les autres, ils sont juste les victimes d'un accord mal ficelé qui ne défend pas les intérêts des cheminots de SNCF Réseau car il intègre des critères injustes sur lesquels ils n'ont aucune influence.

Pour SUD-Rail, cette injustice flagrante montre bien que c'est vers une redistribution de la richesse produite, vers nos salaires qu'il faut aller et non jouer le jeu de la direction qui oppose salaires et intéressement.

Des critères injustes, inatteignables qui ne vont pas dans l'intérêt des cheminot-e-s !



Un des premiers critères de la prime d'intéressement, c'est le niveau de « Bénéfice avant Intérêts, Impôts, Dépréciation et Amortissement ». C'est quoi l'EBITDA ? c'est le calcul suivant : $EBITDA = \text{Chiffre d'affaires} - \text{achats et charges externes} - \text{charges de personnel} - \text{autres charges}$.

Et c'est là que commence l'arnaque, car on voit tout de suite que le niveau de bénéfices à SNCF Réseau vient s'opposer au niveau des salaires et que c'est le niveau des péages qui fait le chiffre d'affaires ... En gros, pour avoir un niveau d'intéressement élevé, il faut de la modération salariale et un niveau de péages élevé, voilà ce qui a été signé par la CFDT et l'UNSA à SNCF Réseau, le blocage des salaires pour avoir une bonne prime d'intéressement !

Le travail des cheminot-e-s de SNCF Réseau doit être reconnu !

Cet épisode montre bien que les accords d'intéressement ne vont pas dans l'intérêt des cheminot-e-s et poussent vers plus d'austérité salariale et de dumping social. Pour SUD-Rail, c'est bien vers des augmentations générales des salaires pour tous qu'il faut aller et non vers des primes qui divisent encore plus les cheminot-e-s. La direction de SNCF Réseau et notre PDG doivent tirer les conséquences des accords d'intéressement qui fragmentent l'unité cheminote et, dès maintenant, ouvrir des négociations salariales !

Pour SUD-Rail, il est nécessaire de lutter contre la division des cheminot-e-s. Pour que les agents touchent un juste retour sur leur travail et sur les résultats de la SNCF, c'est 400€ mensuels de plus sur la fiche de paie pour toutes et tous ! Dans l'attente de la réouverture de nouvelles négociations salariales, SUD-Rail interpelle la direction du groupe SNCF pour qu'elle agisse et qu'elle prenne les mesures nécessaires pour stopper cette injustice en compensant intégralement les différences de primes entre les SA !

28 mars au 4 avril 2024
Dans nos Conseils
d'Administration

ON VOTE

Solidaires

SudRail



La fédération SUD-Rail interpelle le PDG Farandou pour qu'il mette fin à l'injustice ! 1400€ pour tous et des négociations salariales !

Sud
Rail

FÉDÉRATION DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS DU RAIL
SOLIDAIRES, UNITAIRES, DÉMOCRATIQUES

Jean-Pierre FARANDOU
Président-Directeur Général de SNCF Groupe

Philippe BRU
Directeur des Ressources Humaines SNCF Groupe

2, Place aux Etoiles
93633 LA PLAINE ST DENIS Cedex

A St Denis, le lundi 11 mars 2024,

Objet : versement d'une prime d'intéressement au taux le plus élevé à l'ensemble des cheminots

Monsieur le Président-Directeur Général,
Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

La fédération SUD-Rail a toujours été opposée aux dispositifs d'intéressement, considérant qu'ils ne remplaceraient jamais de véritables augmentations salariales. Ce désaccord repose aussi sur les différences de primes accordées suivant la Société dont dépendent les cheminot-e-s, et cette année, cela prend une dimension toute particulière.

Il nous semble pourtant, comme repris dans nombre de vos communications, que l'ensemble du corps cheminot contractuel ou à statut, femme ou homme, contribue à la production et aux résultats de SNCF Groupe. A ce titre, les différentes primes, allant de 48 à près de 1400€, annoncées par les cinq Sociétés, vont à l'encontre du « Tous SNCF » que vous revendiquez.

À nos yeux, il n'y a pas de cheminot-e, qu'il ou elle appartienne à Voyageurs, Réseau, Gares&Connexions, Fret ou SNCF Holding, dont le travail aurait moins de valeur que celui d'un-e autre cheminot-e. Même si les dernières réformes ferroviaires et les restructurations ont affaibli l'intégration du système ferroviaire, il n'en demeure pas moins que sans le professionnalisme des agents, la performance opérationnelle de toutes les entités du groupe ne connaîtrait pas ces résultats. Oser donner de 48 euros à 1400 euros selon les cheminots est un procédé qui choque l'ensemble des cheminotes et cheminots.

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, lors d'une précédente Table Ronde réunissant les quatre organisations syndicales, vous aviez insisté sur l'unicité et la solidarité du corps cheminot et précisé que vous preniez des mesures pour tous les cheminots. La répartition initialement envisagée par les différentes Sociétés est en total désaccord avec vos propos dont nous ne pouvons imaginer qu'ils étaient dénués de toute sincérité.

Au nom de l'ensemble des cheminot-e-s de SNCF Groupe, la fédération SUD-Rail vous demande donc, d'intervenir auprès de l'ensemble des Sociétés pour que celles-ci versent une prime d'intéressement uniforme, au taux le plus élevé, à l'ensemble des salarié-e-s de SNCF Groupe.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, recevez, Monsieur le Président-Directeur Général, Monsieur le Directeur RH, nos salutations syndicales.

P/o la Fédération SUD-Rail :

E.Meyer.
T.Huvé

BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
@ : federation@sudrail.fr FACEBOOK : @sudrailofficiel
www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail
Union syndicale
Solidaires